Faits divers & Justice

Homicide à Bitam

Le suspect trahi par la paire de babouches du défunt

SCOM

Libreville/Gabon

La paire de babouches du défunt, que portait Ismaël-Joseph Abaga-Ebang, est l'un des indices capitaux ayant conduit les enquêteurs à porter leurs soupçons sur lui. Qui plus est, Abaga-Ebang est la dernière personne vue en compagnie du disparu, Djessy-Djess Nze-Nze, le mardi 7 novembre dernier. Mieux, alors que l'on croyait à une noyade de l'infortuné. le constat d'usage effectué par l'infirmier révèle que la victime n'avait pas d'eau dans les

FACE contre l'eau et dos en surface. C'est dans cette position que les habitants de Mimbang-Essandone, à Bitam, ont retrouvé le corps de Djessy-Djess Nze-Nze, Gabonais de 22 ans, le mardi 7 novembre dernier, dans un petit point d'eau de 45 cm de profondeur. Deux semaines et demie plus tard, Ismaël-Joseph Abaga-Ebang qui n'est autre que le propre ami du défunt, a été appréhendé par les éléments de la brigade-centre de gendarmerie du chef-lieu département du Ntem.

Soupçonné d'assassinat, le mis en cause a été incarcéré, le lundi 27 novembre courant, à la prison centrale d'Oyem.

Démêler le fil de l'écheveau dans cette affaire n'a pas été chose aisée pour les enquêteurs. En effet, ce mardi 7 novembre, vers 13 heures, la brigade-centre de Bitam est informée d'une découverte macabre, par Ismaël-Joseph Abaga-Ebang. Ils se rendent sur le lieu du drame, vers l'ancienne carrière de sable de Mimbang-Essandone. Ils trouvent effectivement un corps sans vie gisant dans un petit cours d'eau.

Une identification rapide permet de découvrir qu'il s'agit de Djessy-Djess Nze-Nze, agent de sécurité à la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG). Non loin du macchabée, sur la terre ferme, traîne une babouche.

« Les premières conclusions de l'infirmier ayant procédé, séance tenante, aux constats d'usage démontrent, curieusement, que la victime n'avait absorbé aucune goutte d'eau », fera savoir une source proche du dossier. Toute chose qui amène les limiers à penser que l'hypothèse d'un assassinat n'est pas à ex-Mieux,



L'assassin présumé n'est pas passé aux aveux, en dépit des preuves qui l'accablent.

perquisitionnant la chambre de la victime, les Officiers de police judiciaire (OPJ) trouvent celle-ci sens dessus dessous.

ASSASSINAT NOYADE• Le Jeudi 23 novembre, un habitant de Mimbang-Essandone fait part aux gendarmes de ce que des rumeurs persistantes présenteraient Ismaël-Joseph Abaga-Ebang comme l'auteur présumé de la mort de son ami. D'autant que, renseigne l'informateur, l'intéressé porte une paire de babouches du défunt depuis le jour du drame.

Le lendemain vendredi 24 novembre, le principal suspect est mis aux arrêts à son domicile. Au moment de son interpellation, il porte effectivement la paire de babouches en question. Aussi, est-il conduit au poste pour une audition approfondie.

Première déclaration de Abaga-Ebang aux pandores: « Djessy-Djess et moi avons effectivement passé du temps ensemble le jour de sa mort. Vers 12 heures, alors que j'ai décidé d'aller prendre un bain chez moi, il m'a plutôt proposé de se rendre à la rivière Mveze. Mais je lui ai fait comprendre que j'avais interdiction de m'approcher des cours d'eau, car je souffre d'épilepsie (...). Ma mère lui a indiqué où se trouvait la rivière, et il s'y est rendu seul.»

Sauf que, par la suite, le procureur d'Oyem va s'arcbouter sur les indices à lui rapportés par les OPJ, pour trancher provisoirement cette affaire. Il a donc décidé de placer le suspect sous mandat de dépôt.

Cependant, Ismaël-Joseph Abaga-Ebang a catégoriquement nié avoir joué quelque rôle dans la mort de son camarade.

Aussi, faudra-t-il attendre les conclusions de l'information judiciaire ouverte à cet effet, pour savoir s'il s'agit d'une noyade accidentelle ou bien d'un assassinat maquillé en noyade.

Les langues vont, peutêtre, se délier entre-temps. Les investigations des agents ont révélé qu'en 2014, Ismaël-Joseph Abaga-Ebang a déjà séjourné à la maison d'arrêt du Septentrion, pour menaces envers autrui et incendie volontaire.

Faits d'ailleurs

Elle fait demi-tour sur l'autoroute et percute un véhicule

Sur l'autoroute A13 dans le sens Province-Paris (France), en arrivant au péage de Buchelay, une conductrice, âgée de 92 ans, a fait demi-tour puis a percuté un véhicule. Piégée dans son automobile, la nonagénaire a été prise en charge par les secours avant d'être transportée à l'hôpital de Mantes-la-Jolie en état d'urgence absolue. Quant aux deux personnes présentes dans le second véhicule, elles s'en tirent avec de légères blessures.

Il éjacule dans le pot de miel de sa collègue

En novembre 2016, Stevens Millancastro, âgé de 27 ans, travaillait dans une société située à La Palma (Etats-Unis). Il s'est introduit à plusieurs reprises dans le bureau de sa collègue et a éjaculé dans son pot de miel. La victime a ensuite mangé dans le pot de miel jusqu'au 13 janvier 2017. Le jeune homme a également éjaculé à trois reprises dans la bouteille d'eau de la jeune femme. Mais la victime s'est méfiée et n'a pas bu en voyant la couleur trouble de l'eau. Elle a fini par en parler à son patron qui a fait placer une caméra de surveillance près de son bureau. Le 13 janvier, la victime a découvert sa souris engluée sperme. Alerté, son chef a alors visionné la vidéosurveillance et, sur les images, on voit Millancastro rentrer dans la pièce juste avant les faits. Il a été immédiatement licencié et la victime a porté plainte. Le suspect risque jusqu'à 2 ans et demi de prison.

Retrouvée morte suspendue à une falaise

Le corps sans vie de Margherita Zampieri a été retrouvé au niveau du cap Blanc-Nez (France). C'est une promeneuse qui a fait la macabre découverte. Le cadavre était suspendu à une falaise à une izaine de mètres du sol Le corps était difficile d'accès pour les secours. Cette femme vétérinaire, âgée de 39 ans, était portée disparue depuis le 14 novembre. Ce jour là, elle avait déposé ses enfants à l'école, mais n'avait pas rejoint son cabinet. Depuis on n'avait aucune nouvelle d'elle. Une autopsie sera pratiquée afin d'en savoir plus sur les circonstances de sa mort. Pour l'instant aucune piste n'est privilégiée.

Rassemblés par JNE

Accident de la circulation mortel sur la route Ndjolé-Bifoun Un chauffeur meurt coincé dans sa cabine

E.N.

Lambaréné/Gabon

UN accident mortel de la circulation s'est produit mardi, vers 23 heures, non loin du village Menguengne, à 30 kilomètres de Bifoun, dans le département de l'Abanga-Bigne dont Ndjolé est le chef-lieu. Le véhicule sinistré est un semi-remorque, qui faisait le trajet Ndjolé-Libreville. On ignore encore tout des causes de ce drame.

Tout ce que l'on sait, pour le moment, c'est que le conducteur d'un camion s'est arrêté au poste de gendarmerie de Bifoun, vers minuit, pour informer les agents qu'il venait de voir un semi-remorque accidenté au village Menguengne. Après avoir alerté le procureur de Lambaréné, et reçu son autorisation pour procéder au constat d'usage, les gendarmes se sont rendus sur les lieux.

A leur arrivée, ils ont trouvé le poids lourd couché sur le flanc et le chauffeur, Mabiokou Hassan, inerte, coincé sous la cabine.

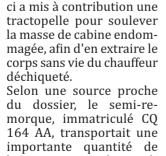
Le procureur de la République, Mangono Mambili, les y a rejoints quelques heures plus tard, puis il a



La victime, Mabiokou Hassan, de son vivant.







fait appel à une société

opérant dans la zone. Celle-

bois appartenant à un opérateur économique nommé Ahamat Cherif Adam. La même source précise que Hassan Mabiokou connaissait très bien le tronçon Ndjolé-Libreville,

fois par semaine. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

qu'il parcourait plusieurs



Le poids lourd en train d'être remorqué par une tractopelle.